

La [CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU CALVADOS](#) / **T** : 02.31.53.25.00 a tenu une réunion le 19 février 2024 pour présenter les simplification des démarches administratives pour le secteur de la réparation. Ainsi, être un artisan labellisé réparateur reviendra désormais à 200 euros pour trois ans, au lieu de 460 euros jusqu'à maintenant, la labellisation étant même gratuite pour le secteur du textile et de la chaussure. [www.cma-normandie.fr](http://www.cma-normandie.fr)